

Déclaration d'engagement du Mali au sommet sur la transformation de l'Education

New York, le 19 septembre 2022

1. Le Président de la Transition, son Excellence Assimi GOÏTA, salue l'initiative du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Monsieur Antonio GUTERRES, de convoquer un Sommet mondial sur la transformation de l'Education.
2. Le Mali a organisé du 09 au 15 août 2022 les consultations nationales en vue de la participation de la délégation du Mali au Sommet de New York.
3. La présente déclaration d'engagement, représente le résultat des discussions des consultations nationales du Mali. Elle constitue un cadre de référence pour la priorisation et la coordination de nos politiques, pratiques et actions dans le domaine de l'éducation au cours des années à venir.
4. La scolarisation des filles, des enfants à besoins éducatifs spéciaux, des enfants vivant avec un handicap, des enfants habitant en zone rurale, ceux dont les parents ont été peu ou pas scolarisés et ceux des familles pauvres reste un défi à relever.
5. L'insécurité dans certaines localités du Mali a entraîné des déplacements massifs de population à l'intérieur et à l'extérieur du

Pays et la fermeture de milliers d'écoles privant ainsi beaucoup d'enfants de leur droit à l'éducation.

6. L'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages reste une préoccupation.

7. La COVID19 a impacté négativement notre système éducatif créant la nécessité d'assurer la continuité pédagogique pour garder un lien avec les élèves.

8. Le Programme décennal de développement de l'éducation et de la formation professionnelle, deuxième génération (2019-2028) contient des stratégies permettant de transformer le système éducatif du Mali.

9. **Au regard de tout cela, le Gouvernement du Mali s'engage à :**

- a. Prioriser dans nos politiques, actions et financements la prise en charge efficace des enfants à besoins éducatifs spéciaux, des enfants vivant avec un handicap, des enfants habitant en zone rurale, ceux dont les parents ont été peu ou pas scolarisés et ceux des familles pauvres ainsi que la participation accrue des filles à l'enseignement secondaire et le renforcement des compétences de base des jeunes adultes qui ont quitté l'école, y compris par l'alphabétisation ;

- b. Enclencher le processus de l'excellence scolaire par la création de lycées d'excellence et renforcer davantage l'enseignement technique et professionnel ;
- c. Améliorer significativement et de façon soutenue, le mode de recrutement, de formation, de motivation et de déploiement des enseignants ;
- d. Augmenter la part de l'éducation dans les dépenses publiques et dans le produit intérieur brut tout en Identifiant et en mettant en œuvre des financements innovants ;
- e. Développer l'enseignement à distance à l'effet d'assurer la résilience de notre système éducatif.

Bamako, le 15 août 2022.